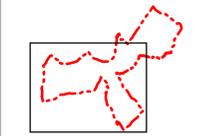



Département de la Sarthe
Commune de MALICORNE SUR SARTHE

PLAN LOCAL D'URBANISME
MISE A JOUR N°1 APRES LA REVISION N°2

3B2b REGLEMENT GRAPHIQUE
ZONE PERIPHERIQUE SUD



ECHELLE 1/5000
 Vu pour être annexé à l'Arrêté Municipal du 27 SEPTEMBRE 2018

PLU	PRESCRIT LE	ARRÊTÉ LE	APPROUVE LE
REVISION N°2	23 OCTOBRE 2014	13 FÉVRIER 2017	20 NOVEMBRE 2017 MIS A JOUR LE 27 SEPTEMBRE 2018

Xavier DEWAILLY - Urbaniste Qualifié
 24 rue de la Gare 72190 NEUVILLE SUR SARTHE
 TEL: 02 43 72 79 13
 E-MAIL : urba.dewailly@orange.fr

LEGENDE	
	Périmètre monument historique
	Exploitation agricole
	100m autour de l'exploitation agricole classée
	Emplacement réservé
	Site susceptible d'abriter de vestiges archéologiques
	Accès direct interdit
	Réperage du bâtiment pouvant changer de destination
	Bâtiment pouvant changer de destination
	Protection de l'activité commerciale
	Repérage du bâtiment soumis à permis de démolir
	Bâtiment soumis à permis de démolir (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
	Chemin de randonnée à préserver
	Zone de mouvement de terrain
	Zone humide
	Limite de la zone inondable
	Haie dont l'arrachage est soumis à une déclaration préalable (refus sauf exception) (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
	Haie dont l'arrachage est soumis à une déclaration préalable (accord si plantation compensatoire) (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
	Espace boisé classé
	Espace boisé soumis à déclaration préalable (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
	UC zone urbaine centrale
	UP zone urbaine périphérique
	UPa zone urbaine périphérique sans assainissement collectif
	UPr zone urbaine renouvellement urbain
	UA zone d'activités
	AUh zone d'urbanisation future
	A zone agricole
	Aa secteur d'activités en zone agricole
	Ap secteur agricole protégé
	N zone naturelle
	Ni secteur naturel réservé aux loisirs
	Np secteur naturel protégé